

Sources Minérales Henniez S.A.

Publicité des participations (art. 21 LBVM)

Le 6 septembre 2007, Nestlé Suisse S.A., Entre-Deux-Villes, Vevey, a avisé Sources Minérales Henniez S.A., Henniez, (SMH) avoir acquis le 3 septembre 2007 30 354 actions de SMH représentant 75,89% du capital de la société.

La participation susmentionnée inclut 24 663 actions SMH, représentant 61,66% du capital de la société, qui font l'objet d'un contrat d'achat d'actions que Nestlé Suisse S.A. et trois membres de la famille Rouge ont conclu le 3 septembre 2007. Le contrat d'achat d'actions sera exécuté après que la transaction aura été approuvée par la Commission suisse de la concurrence.

La participation susmentionnée de Nestlé Suisse S.A. inclut également 5691 actions SMH, représentant 14,23% du capital de la société, que deux actionnaires de SMH se sont engagés le 3 septembre 2007 à présenter à l'acceptation dans le cadre de l'offre publique d'acquisition que Nestlé Suisse S.A. a annoncé vouloir présenter pour toutes les actions SMH en mains du public. Nestlé Suisse S.A. acquerra la propriété des 5691 actions SMH susmentionnées lors de l'exécution de l'offre publique d'acquisition.

Henniez, le 7 septembre 2007

Sources Minérales Henniez S.A.

315873